



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Félicitations ! Montréal interdit la vente et l'utilisation des pesticides

Sutton, le 19 août 2021 — Montréal va présenter aujourd'hui son règlement encadrant l'utilisation et la vente de pesticides sur son territoire. Pour une première fois au Québec, la métropole interdira la vente de pesticides bannis d'utilisation sur l'ensemble de son territoire. Elle interdira l'application, même en cas d'exception, des pesticides à base de glyphosate, dont le fameux Roundup. Ce règlement proposé par l'administration Plante devrait inspirer de nombreuses municipalités à travers le Québec, particulièrement à l'approche des élections municipales et les futures administrations élues.

La vente des pesticides interdite

À notre connaissance, Montréal est la première ville au monde à franchir le pas en encadrant la vente de pesticides. En effet, sa nouvelle réglementation ne vient pas seulement impacter les pratiques des citoyen.ne.s, mais interdit aussi à tous les quincailleries et autres centres de jardinage de vendre certains pesticides sur son territoire. Les citoyen.ne.s peuvent cependant toujours avoir accès à des alternatives dont les biopesticides qui ont un impact minimal sur la santé et l'environnement. « C'est une situation sans aucune commune mesure, interdire la vente des pesticides permettra de vraiment bien protéger la population des pesticides les plus nocifs. Le gouvernement provincial devrait suivre l'exemple de Montréal et étendre l'interdiction à l'ensemble du Québec », s'exclame Olivier Therrien, responsable à la mobilisation - Ma municipalité sans pesticides.

L'interdiction des pesticides à base de glyphosate

Vigilance OGM félicite la ville de Montréal pour son courage politique et sa vision. « Interdire les pesticides à base de glyphosate est essentiel quand on sait que malgré les évidences Bayer continue de nier la toxicité de son produit phare. » explique Thibault Rehn, coordonnateur de Vigilance OGM. « Sachant que l'évaluation des pesticides par Santé Canada se base principalement sur les études de l'industrie, ce règlement prend tout son sens. » Rappelons que la majorité des pesticides à base de glyphosate sont utilisés dans les cultures génétiquement modifiées qui couvrent une majorité du territoire agricole québécois (excluant le foin). Leurs ventes ont été multipliées par plus de cinq depuis 1992.(1)

Milieu agricole

Montréal ne limite pas seulement l'interdiction de l'utilisation des pesticides à sa zone urbaine, car elle étend son règlement à la zone agricole de l'île. Cette zone couvre 2047 hectares, ce qui correspond à 4 % de la superficie de l'agglomération de Montréal, on y pratique principalement par les productions végétales. (2) La ville offrira un accompagnement progressif du milieu agricole. « L'initiative de Montréal est fantastique ! Mais, ce ne sont pas toutes les municipalités qui ont les ressources et les capacités pour accompagner chaque producteur.trice agricole dans une transition écologique » explique M. Therrien.

Ce que Montréal vient de réaliser avec son règlement sur les pesticides est précisément ce que Vigilance OGM souhaite accomplir avec sa campagne en cours - Ma municipalité sans pesticides. (3) Cette campagne de mobilisation citoyenne vise l'interdiction des pesticides à usages esthétiques dans l'ensemble des municipalités du Québec, mais aussi à améliorer l'analyse de la qualité de l'eau potable en lien avec les pesticides.

-30-

Plus d'informations :

Olivier Therrien : Responsable à la mobilisation - Ma municipalité sans pesticides. (581) 235-4593, mobilisation@vigilanceogm.org

Thibault Rehn : Coordinateur de Vigilance OGM, 514-582-1674, contact@vigilanceogm.org

(1) Bilan des ventes de pesticides au Québec 2019, MELCC ([lien](#))

(2) Plan de développement de la zone agricole de l'agglomération de Montréal (2015) ([lien](#))

(3) Ma municipalité sans pesticides : Campagne de Vigilance OGM ([lien](#))